

COMPTE RENDU CAPL A DU 21 JUILLET 2015 MOUVEMENT LOCAL AU 1er SEPTEMBRE

Toulouse, le 27 juillet 2015

TRAVAIL, GA

SUFFIT!

PARIONS

OV GOŪT DU TRAVAIL

Déclaration liminaire

Le gouvernement vient de dévoiler ses orientations pour la loi de finances 2016. Les moyens alloués au Ministère des Finances sont toujours à la baisse (- 550 millions en 2016 par rapport à 2015). Nous allons subir une nouvelle vague de suppression d'emplois (2 548, essentiellement à la DGFiP).



Nous avons compris depuis longtemps que la préservation du service public fiscal et foncier n'était pas la priorité des différents gouvernements qui se succèdent dans ce pays.

Depuis 2002, 30.000 emplois ont été supprimés à la DGFiP... et d'autres suppressions d'emplois sont annoncées pour 2016.

Dans le même temps, nous constatons que les missions de la DGFiP s'amplifient et que notre charge de travail augmente.

Cette évolution est manifeste dans plusieurs domaines fondamentaux :

- L'accueil des usagers et particuliers : les contribuables qui font appel à un service (réception pendant la déclaration de revenus, plateforme téléphonique) sont de plus en pus nombreux. De 2012 à 2014 le nombre de sollicitations des usagers a augmenté de 15 %.
- Dans le contexte budgétaire actuel, la puissance publique serait bien inspirée de doter la DGFiP de moyens supplémentaires pour le contrôle fiscal. C'est l'inverse qui se produit. Le nombre d'agent exerçant des missions de contrôle sur pièces et de contrôle fiscal baissera une nouvelle fois.
- Dans le cadre d'une forte baisse des dotations de l'État aux collectivités locales, l'exigence de conseil aux collectivités locales devrait être prise en compte par le pouvoir. Or les trésoreries de proximité sont chaque année moins nombreuses, y compris en Haute-Garonne.

Concernant la CAPL de ce jour, nous déplorons, comme depuis plusieurs années, la publication tardive du mouvement et la dégradation de la situation de l'emploi dans le département.

Aujourd'hui, plusieurs services ne disposent plus du personnel nécessaire pour assurer l'intégralité des missions.

Nous y reviendrons pendant la CAPL.

Réponses de la direction : pas d'information complémentaire sur le volume des suppressions d'emplois à la DGFIP pour 2016.

Compte-rendu

Approbation des Procès-verbaux

Vote du PV de la CAPL de régularisation du 3 juillet 2015 :

Ayant boycotté la CAPL, les organisations syndicales ont refusé de voter; la direction a voté pour.

Mouvement de mutations au 01 septembre

- → 25 départs
- → 44 arrivées (19 extérieures, 3 sorties d'école, 5 promus, 17 changements de RAN)
 - → une réintégration à BALMA
 - → 18 demandes de mutation en interne

La CAPL a évoqué la situation particulière de plusieurs agents.

La CAPL s'est prononcée sur le mouvement mécanique dans lequel les règles de l'ancienneté ont été respectées.



CGT Finances Publiques, Solidaires Finances Publiques et FO DGFiP: contre

Vote de l'administration : pour

Questions diverses

La Direction a donné des précisions sur la résidence de l'équipe de renfort et des huissiers : la résidence administrative est déterminée en fonction de la résidence familiale. Ce sera le site de la DRFiP le plus proche.

La Direction a évoqué une spécialisation des agents EDR par pôle. Leur affectation ne sera plus pérennisée et la durée de la mission variera selon les besoins des services.

Le PCRP: un projet a été remis par Clause Casenave. La Direction va en débattre à la rentrée. 3 pôles seraient créés. Concernant leur localisation, l'information sera donnée quand le Directeur aura pris sa décision...

Le Pôle de Programmation Interrégional : les agents participant à l'expérimentation seront délocalisés à la DiRCOFi sur la base du volontariat. La Direction recensera les volontaires à la rentrée (4). Elle n'a pas d'information sur l'aspect indemnitaire. Elle a demandé des garanties pour les agents (retour dans la DRFiP ou priorité sur le nouveau poste).



La prochaine CAPL de

Liste d'aptitude de B en A doit avoir lieu avant le 13 novembre.

Vos représentants CGT Finances Publiques 31 à cette CAPL Jean-Jacques BERGOUGNOUX et Caroline VEGA



